

Le 20 juin suivant, le Consulat offrit à la marquise de Vigève, épouse du maréchal, *douze boîtes de dragées*, et fit présent à celui-ci de *quatre ponsons de vin blanc et claret*. Trivulce quitta Lyon le 27 septembre; il y revint en 1516, et fit au Chapitre une demande d'argent pour l'achèvement des murs de la ville, afin de la fermer entre le Rhône et la Saône. Après sa mort arrivée en 1518 nous retrouvons à diverses époques :

V. JUST II DE TOURNON, déjà nommé, qui vint à Lyon en septembre 1522, avec le titre de gouverneur et lieutenant général pour le Roi; mais comme il conserva toujours sa lieutenance du Languedoc, il est à croire qu'il ne fit que de rares séjours dans notre ville (14). Après lui vient :

VI. JACQUES II DE CHABANES, seigneur de la Palice (15), maréchal de France, non moins célèbre par ses exploits

n'y a renard, loup, ne autre de ses complices que ne fassons finir de mort amère, s'ils ne rendent tout, tout et tout ce qu'ils ont roubé et trompé la communauté du pauvre populaire, et qu'ils ne laissent leur damnée entreprise des draps de soie, et savons très bien qui sont les trompeurs et les larrons. Noble seigneur maréchal et vous conseillers tenez bon pour votre pauvre peuple, lequel est tout délibéré d'y mettre femmes enfans et corps et biens plustost que souffrir tel énorme et cuidant larrecin et non plus. » *Souscript ainsi* : V. P. P. de L. (Votre pauvre peuple de Lyon). — On montra les deux lettres à Monsieur le Maréchal Jean-Jacques de Trivulce. (Extrait des registres des actes consulaires, par l'abbé Sudan).

(14) Collection Petitot, 1<sup>re</sup> série, tome XIX, p. 38; Le Laboureur, *Mazures*, tome II, p. 605; Mém. de Trévoux, août 1703.

(15) Ce nom est écrit ainsi dans Brantôme et dans Moréri.